

Affaire Lyhanna

LA FAILLITE D'UN SYSTÈME

Le Parti communiste français exprime sa profonde émotion après la découverte du corps de Lyhanna, 11 ans. Nous adressons nos pensées à sa famille, à ses proches. Mais l'émotion ne suffit pas.

PAR LDA

Car ce que révèle l'affaire Lyhanna dépasse le cadre d'un fait divers tragique. Elle met en lumière une contradiction devenue insupportable : jamais la protection de l'enfance n'a autant été proclamée priorité nationale ; jamais les professionnels, les magistrats, les associations et les familles n'ont autant alerté sur l'incapacité croissante des institutions à protéger effectivement les enfants.

Les éléments aujourd'hui connus sont accablants.

Depuis plusieurs années, des alertes, signalements, et procédures auraient concerné le principal suspect. Plusieurs institutions ont été amenées à intervenir. Pourtant, aucun dispositif n'a permis d'empêcher qu'une enfant de 11 ans perde la vie.

Il ne s'agit pas ici de désigner à l'avance des responsabilités individuelles. Néanmoins, il est déjà possible d'identifier une responsabilité politique.

Lorsque les services de justice manquent de magistrats, lorsque les enquêtes s'accumulent faute d'effectifs suffisants, lorsque les délais deviennent incompatibles avec la protection immédiate des enfants, lorsque les dispositifs spécialisés sont insuffisants, lorsque les professionnels de la protection de l'enfance travaillent dans des conditions toujours plus dégradées, nous ne sommes plus face à des dysfonctionnements isolés. Nous sommes face à une faillite structurelle.

Chaque année, des milliers de mineurs victimes de violences sexuelles voient leur parole se heurter à des procédures interminables. Des plaintes sont classées sans suite. Des enquêtes demeurent en attente. Des familles restent sans réponse pendant des mois, parfois des années.



Rassemblement devant le Palais de justice de Troyes le 8 juin au soir.
Photo : David Durlot

Dans le même temps, les gouvernements successifs continuent d'affirmer que la protection de l'enfance demeure une priorité absolue. Une priorité se mesure aux moyens qu'on lui consacre. Or, les choix politiques et budgétaires racontent une autre histoire. L'affaire Lyhanna doit marquer un tournant.

La mort de Lyhanna est le résultat d'un système qui proclame protéger les enfants mais qui ne donne aucun moyen pour le faire. Une société se juge à la manière dont elle protège ses enfants.

Le Parti communiste français appelle à un plan d'urgence national pour la protection de l'enfance comprenant notamment :

- le renforcement massif des moyens de la justice des mineurs et des services d'enquête spécialisés
- le développement de structures spécialisées pour l'accueil et l'accompagnement des enfants victimes
- une véritable coordination entre les institutions concourant à la protection de l'enfance
- la mise en œuvre des préconisations formulées par la Ciivise
- l'inscription de la protection de l'enfance au rang des priorités nationales avec les moyens humains et financiers correspondants
- Promulguer la loi-cadre intégrale proposée par la coalition féministe, contre les violences
- Mettre fin à l'impunité : établir une liste d'actes d'enquête minimaux sans lesquels le procureur ne pourrait pas classer sans suite une affaire

Groupe Lacoste

SALAIRES : LA CGT MONTE AU CRÉNEAU

Le 13 mai dernier, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) a confirmé qu'en avril 2026, l'indice des prix à la consommation (IPC) avait augmenté de 1,0 % sur un mois, comme en mars, après une hausse de 0,6 % en février. Cela signifie qu'en avril 2026, les prix à la consommation ont progressé de 2,2 % sur un an.

PAR PIERRE MATHIEU

Face à l'envolée du prix des carburants, les représentants CGT du Groupe Lacoste Opérations ont demandé à la direction, lors de la réunion du CSE du 21 mai, une revalorisation de la prime transport. Une demande balayée d'un revers de main.

Face à ce refus, le syndicat CGT du Groupe Lacoste a déposé une demande de réouverture des négociations annuelles obligatoires (NAO). Dans celle-ci, la CGT indique que le niveau actuel de l'inflation « a obligé le gouvernement à réactualiser mécaniquement le SMIC (pour la deuxième fois cette année). Celui-ci devrait augmenter d'environ 2,4 %, soit une hausse d'environ 44 € bruts par mois, pour atteindre un salaire mensuel d'environ 1 806 € bruts à compter du 1er juin 2026. Cette correction automatique du SMIC a tassé les autres coefficients de notre grille de classification... ».



La CGT demande donc une nouvelle augmentation générale des salaires de 2,4 % à compter du 1er juin 2026, ainsi que l'inscription rapide de l'ouverture de cette négociation à l'agenda social de l'entreprise.

Au moment où ces lignes sont écrites, la direction n'a pas encore fait connaître sa réponse. Contactée par nos soins, la CGT Lacoste indique qu'elle prendra les dispositions nécessaires pour informer les salariés et décider avec eux des actions à entreprendre, si nécessaire.

Le syndicat fait valoir qu'en matière de répartition des résultats de l'entreprise, qui bénéficie toujours d'une croissance à deux chiffres, ce sont les ouvrières et les ouvriers - environ 300 sur les 1 400 salariés du groupe - qui demeurent les moins bien lotis. Ainsi, une salariée nous confie avec amertume : « Après 18 ans de boîte, j'ai été rattrapée par le SMIC il y a deux ans. »

L'HUMEUR

DE MICHEL GROSSMANN

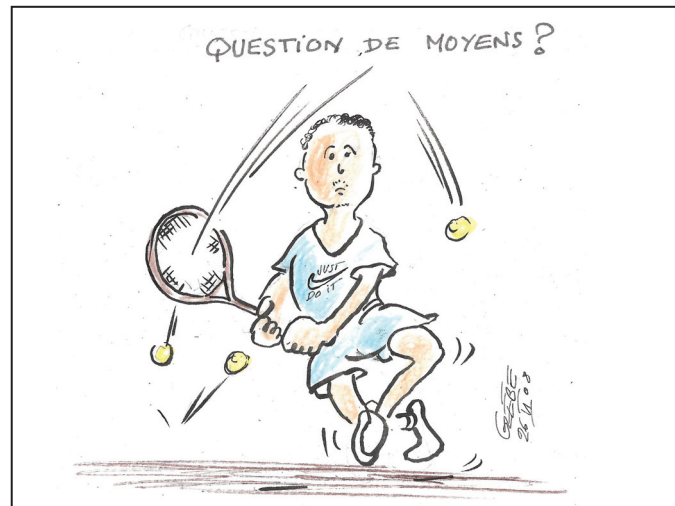
LE DROIT À LA SÉCURITÉ

La sécurité est un droit fondamental, une condition essentielle de l'exercice des libertés individuelles, un pilier du pacte républicain. Or il n'y a plus d'endroit sur le territoire national où l'insécurité ne gangrène pas l'existence des citoyens et principalement dans les quartiers populaires. Curieusement, droite et extrême droite prétendent qu'elles sont les chantres de la sécurité, mais la droite n'en a pas le monopole. Il faut noter que c'est sous le règne de Nicolas Sarkozy que 10.000 postes de policiers ont été supprimés, ainsi que la police de proximité qui avait pour but d'apaiser le « sentiment d'insécurité » en faisant côtoyer quotidiennement policiers au plus près des citoyens.

Quant au bluff du RN en matière de sécurité, pour conquérir des mairies, il avait joué la carte de la sécurité en mettant en scène des maires-cherifs. Mais hélas, il apparaît d'ores et déjà au grand jour que dans les villes qu'il administre « via notamment des polices municipales pléthoriques et surarmées », les bilans disponibles montrent qu'il n'y existe pas de baisse significative et mesurable de la délinquance. Sa ligne sécuritaire, n'est qu'une compilation de slogans simplistes qui séduit une partie de l'opinion publique, inquiétée qui plus est par les médias qui se poulèchent du sensationnel.

La sécurité des citoyens est une mission fondamentale de l'État. Elle ne peut être déléguée toujours plus aux collectivités locales sans risquer de créer une sécurité à deux vitesses, inégalitaire et inefficace. La Police municipale a un rôle à jouer, mais en complémentarité avec la Police nationale, et non en substitution. Sans compter que mettre une police armée sous les ordres d'un maire RN ? c'est comme laisser un pistolet chargé à la portée d'un enfant.

L'OEIL DE GLEBE



LA DÉPÊCHE DE L'AUBE A BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

JE M'ABONNE POUR UN AN

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Tél :

☐ **Soutien : 40 € ou plus.** 52 numéros Version papier et numérique. Cette formule vous permet d'offrir un abonnement à une personne de votre choix (joindre ses coordonnées)

☐ **20 €** 52 numéros Version papier et numérique.

Date : Signature

À retourner avec le règlement à :
La Dépêche de l'Aube, 22ter Avenue Anatole-France 10000 Troyes

www.aubeane.fr

Aubeane
MUTUELLE DE FRANCE

Votre mutuelle de proximité

SOLIDARITÉ 100% HUMAIN PAS D'ACTIONNAIRES SANS LIMITE D'ÂGE

ABSENCE DE SÉLECTION

03 25 79 10 43

aubeane

TROYES 59 bd Bianqui ROMILLY-SUR-SEINE 35 Rue Gornet Boivin BAR-SUR-AUBE 157 Rue nationale

LA COUPE EST PLEINE

Le PSG a remporté sa deuxième Ligue des champions. Le sacre fut célébré par des milliers de supporters en liesse dans la capitale et bien au-delà. La victoire du PSG fut le prétexte à une fête populaire spontanée. Dans cette ambiance euphorique, la joie collective dominait. Le plaisir d'être ensemble pour la même cause était visible, il y avait une sorte d'atmosphère d'événement exceptionnel comme il y en eut à la Libération. On peut se demander s'il n'y avait pas derrière cela, une espèce de relent, certes 'instinctif', de lutte des classes, la conscience de classe en moins.

Comme toujours, des scènes de vandalisme furent à déplorer, donnant l'occasion à l'extrême droite de jeter, sans preuve, son venin sur les jeunes de banlieue.

Mais le danger, ce n'est pas la fête, nécessaire à tous groupes humains, pas le sport non plus qui est un facteur d'insertion sociale, mais bien le sport spectacle qui rend passif, qui réduit l'espace mental disponible.

Véritable « *opium sportif* », plaisir corrompeur pour le peuple pour qui les préoccupations politiques restent pourtant préoccupantes, mais qui se contente de subir.

Le déclin de la participation électorale en est une preuve. Le foot comme le sport en général sont des puissants moyens de dépolitisation et d'aliénation des masses. Populaire en apparence, le sport est bien plus politique qu'il n'y paraît.

Le sport n'est-il pas le meilleur moyen pour détourner l'attention ? « *Du pain et des jeux* », adage utilisé par les empereurs romains pour garder le peuple sous contrôle, en est un témoignage.

Alors qu'il y a des enjeux vitaux qui sont menacés concernant le destin de la vie collective, de nos acquis sociaux, à l'inverse du sport, il est navrant de constater un relâchement significatif lorsqu'il s'agit de les défendre en descendant dans la rue. Nous sommes à la croisée des chemins, le réveil des consciences est urgent.

EXPOSITION



LA VIE EST À NOUS ! UNE HISTOIRE DU FRONT POPULAIRE (1934-1938) | UNE EXPOSITION PROPOSÉE PAR

Une histoire du Front populaire 1934-1938

À l'occasion des 90 ans du Front Populaire, dans le cadre d'un partenariat avec le CEMOA, *La Dépêche de l'Aube* présente dans ses locaux l'exposition réalisée par la Fondation Gabriel-Péri.

En pratique :

12 panneaux à la fois chronologiques et thématiques
Adresse/horaires : 22 ter Avenue Anatole France
du lundi 15 juin au vendredi 19 juin, de 10 h à 17 h.

TROYES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

POURQUOI REFUSER LE DÉBAT ?

Alors que l'avenir du Coq Sportif suscite une vive inquiétude à Romilly-sur-Seine, le Conseil municipal du 5 juin a donné lieu à une décision difficile à comprendre.

PAR CAMILLE LAINÉ

Fethi Cheikh, au nom des élus de gauche, avait déposé plusieurs jours avant la séance un vœu consacré à la défense de l'emploi et de l'activité industrielle sur le site romillon. Un texte pourtant mesuré, qui rappelait l'attachement de la ville à son histoire textile, exprimait sa solidarité avec les salariés et demandait davantage de transparence sur l'avenir de l'entreprise ainsi que sur l'utilisation des aides publiques accordées au fil des années. Ce vœu ne demandait rien d'extraordinaire. Il ne faisait qu'affirmer quelques principes simples : défendre les emplois, préserver le savoir-faire local, associer les représentants des salariés aux discussions et conditionner les aides publiques au maintien de l'activité.

Pourtant, le maire a refusé de le soumettre au débat et au vote du conseil municipal, invoquant des arguments de procédure pour reporter son examen. Alors que pourtant aucun délai de dépôt des vœux n'est fixé par le code général des collectivités territoriales. Cette décision interroge.

Au moment où un plan de licenciement menace plusieurs salariés, au moment où une partie de la production est annoncée à Aubervilliers, au moment où l'inquiétude grandit parmi les travailleurs et leurs familles, le minimum aurait été que les élus puissent débattre publiquement de la situation.

D'autant que les collectivités publiques ont accompagné l'entreprise depuis des années. La ville de Romilly-sur-Seine a notamment accordé d'importantes garanties d'emprunt et différents soutiens publics. Il est donc parfaitement légitime de demander des comptes sur l'utilisation de l'argent public et sur les garanties apportées à l'avenir du site.



Il faut également rappeler que la situation actuelle ne tombe pas du ciel. Les précédentes directions du Coq Sportif ont elles aussi bénéficié d'un soutien public important sans que cela n'empêche l'entreprise de s'enfoncer dans les difficultés. L'ancienne municipalité porte sa responsabilité dans ce dossier. Pendant des années, elle a accompagné les choix des dirigeants, accordé des garanties d'emprunt et mobilisé l'argent public au nom de la sauvegarde de l'activité. Aujourd'hui, alors que les emplois sont à nouveau menacés et qu'une partie de la production pourrait quitter Romilly-sur-Seine, il est légitime de s'interroger sur l'utilisation de ces fonds publics et sur les contreparties qui auraient dû être exigées en matière d'emploi, d'investissement et de maintien de l'activité. Le silence de la députée RN, également Conseillère municipale, Angelique Ranc dans ce dossier est également à souligner.

Les salariés, les syndicats et les habitants attendent aujourd'hui autre chose que le silence ou les reports de calendrier. Ils attendent des prises de position claires et une mobilisation à la hauteur des enjeux.

Car derrière les débats de procédure, il y a des emplois, des familles et une partie de l'avenir industriel de Romilly-sur-Seine. Et sur ces questions, il est essentiel que les élus locaux prennent position.

Ligue de l'enseignement de l'Aube

100 ANS ET TOUTES SES DENTS !

L'Assemblée générale de la Ligue de l'enseignement de l'Aube avait cette année une saveur particulière puisqu'elle marquait le centenaire de sa création. Réunie le samedi 30 mai 2026 au Centre social Victor-Hugo de La Chapelle-Saint-Luc, elle a connu une très belle participation, témoignage de la vitalité de la fédération et de la densité de ses activités.

PAR LDA

« Notre fédération se porte plutôt bien », a indiqué Freddy Beaurain, délégué général, en introduction du rapport d'activité. Il a rappelé les engagements de la Ligue ainsi que la mobilisation collective nécessaire à leur mise en œuvre : « *Nous œuvrons pour l'éducation dans et en dehors de l'école. Nous soutenons l'école publique, pilier fragilisé de notre République, qui doit pouvoir continuer à lutter contre les déterminismes sociaux et tendre vers l'égalité des chances. Nous défendons l'accès aux arts et à la culture pour tous, condition essentielle de l'émancipation des individus et du sentiment d'appartenance à un destin commun. Nous soutenons les associations, piliers essentiels d'une société traversée par de multiples fractures. Nous favorisons l'engagement des jeunes et menons des actions d'éducation par le sport, les loisirs et la culture...* »

De nombreux témoignages d'acteurs associatifs ont émaillé cette réunion studieuse, illustrant la richesse et la diversité des actions menées au service du bien commun.

La Ligue de l'enseignement de l'Aube fédère aujourd'hui 250 associations socioculturelles, sportives et amicales laïques, représentant près de 5 000 adhérents.



100 ans d'engagement dans l'Aube. Un fil tendu entre notre histoire et notre avenir.

Présente aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, elle rassemble ses membres autour d'un idéal commun fondé sur la laïcité, la solidarité, l'éducation et la citoyenneté.

Le rapport moral présenté par le président, Lucien Aniesa, a constitué un moment fort et grave de cette assemblée générale. Fort, car il a mis en lumière tout ce que la Ligue de l'enseignement a apporté au cours de son siècle d'existence ; grave également, car il a rappelé les heures sombres de l'histoire nationale et évoqué un contexte actuel marqué par de multiples périls.

Citant l'expression de Bertolt Brecht dans sa pièce *La Résistible Ascension d'Arturo Ui*, il a fait part de sa préoccupation face à la « *bête immonde* » qui, selon lui, demeure plus que jamais tapie dans l'ombre. Il a insisté sur l'importance de croire en l'éducation pour remporter la bataille de l'hégémonie culturelle. La Ligue de l'enseignement entend prendre toute sa place dans ce combat.

À l'unanimité, l'assemblée générale a adopté le rapport d'activité, approuvé les comptes 2025 et reconduit ses dirigeants dans leurs fonctions.

Pour plus d'informations : <https://laligue10.org/>

ANNONCES LÉGALES

Par assemblée générale du 18/05/2026, Les associés de la société SCI DE L'ANGLE, SCI au capital de 1 200,00 € ayant son siège social 128 rue Général de Gaulle 10600 MERGEY immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 453 279 044, ont modifié la gérance avec effet au 01/01/2027.

Anciennes mentions :
Gérant : Mme Joëlle BRIET
Nouvelles mentions :
Gérant : Madame Joëlle BRIET demeurant 128 rue Général de Gaulle

10600 MERGEY, Madame Jennifer BRIET demeurant 134 avenue Jean Rieux les 4 as 31500 TOULOUSE et, Monsieur Charles BRIET demeurant 3 voie Pillée 10300 GRANGE L'EVEQUE.

Pour avis, La Gérance

Par AGE du 31/05/2026, les associés de la société SAINT ROCH, SCEA au capital de 10 000 €, ayant son siège social 11 route de Polissot 10110 VILLEMORIEN, immatriculée

au RCS de TROYES sous le n°922 164 256, ont nommé M. Romain TARGY demeurant 11 route de Polissot 10110 VILLEMORIEN en qualité de gérant en remplacement de M. Pascal TARGY, démissionnaire.

Pour avis, la gérance

DU PATY
Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 1 000 euros
Siège social : 8 le Paty
10260 FOUCHERES
852 418 623 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 29/05/2026, les associés ont décidé à l'unanimité de nommer en qualité de cogérant Florian PETIT, demeurant 10 Le Paty 10260 FOUCHERES, pour une durée illimitée à compter du 1er juin 2026.

Pour avis La Gérance